Bohnenkamp
Moving Professionals

27.04.2025

PNEUS

Groupe de produits	Pneus
Numéro d'article	15721360
Taille de pneu valide	7.50 - 16
LI / SI / PR	103 A6 / 96 A8, 8 PR
TL/TT	TT
Marque	BKT
Profil	Steer Farm

BKT
GROWING TOGETHER

Indications et caractéristiques

- Le BKT Steer Farm est un pneu pour roues directrices avant pour tracteurs.
- Son profil avant typique offre une excellente maniabilité.

Toutes les informations figurant sur cette page proviennent des données techniques du fabricant. Le contenu n'est pas contraignant et ne sert qu'à titre informatif. Bohnenkamp SE n'assume aucune responsabilité concernant ces données. Toute responsabilité pour des dommages directs ou indirects, pour des réclamations de dommages-intérêts, pour des dommages consécutifs de toute sorte et pour quelque raison juridique que ce soit, liée à l'utilisation des informations obtenues, est donc exclue, pour autant que la loi l'autorise.

Bohnenkamp
Moving Professionals

27.04.2025

Informations techniques

Numéro d'article	15721360
EAN	8903094030859
Taille de pneu valide	7.50 - 16
LI / SI / PR	103 A6 / 96 A8, 8 PR
TL/TT	TT
Marque	BKT
Profil	Steer Farm
Antistatique	non
Couleur du pneu	Noir
Numéro du règlement ECE	ECE 106
Nettogewicht [kg] (gültig)	18,97
Taille de jante recommandée	5.50F
Taille de jante autorisée	5.00F, 5K, 6.00F
Pression maximale de l'air [bar]	3,70
Largeur du pneu [mm]	205
Diamètre extérieur du pneu [mm]	805
Stat. Rayon (SLR) [mm]	378
Circonférence de roulement [mm]	2451
Profondeur du profil [mm]	21,0
E-Ready	non

Capacités de charge

Indice	Capacité de charge [kg]	Vitesse [km/h]	Position des essieux	Pression [bar]	Indice de charge
103 A6	875	30		3,70	
96 A8	710	40		3,70	

Toutes les informations figurant sur cette page proviennent des données techniques du fabricant. Le contenu n'est pas contraignant et ne sert qu'à titre informatif. Bohnenkamp SE n'assume aucune responsabilité concernant ces données. Toute responsabilité pour des dommages directs ou indirects, pour des réclamations de dommages-intérêts, pour des dommages consécutifs de toute sorte et pour quelque raison juridique que ce soit, liée à l'utilisation des informations obtenues, est donc exclue, pour autant que la loi l'autorise.